



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 0  
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 31 janvier  
2023  
Qe-2023/2**

***Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30  
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

**Excusés :**

**Question écrite présentée par Madame Myriam ECKERT  
concernant les perspectives pour les familles du bidonville de  
Brazza**

Madame Myriam ECKERT, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de deux ans, une quarantaine de familles bordelaises de nationalité bulgare vivent – ou plutôt survivent – dans 3 campements situés sur la rive droite de la Garonne, quai de Brazza, au niveau de l'usine de farine des Grands Moulins de Paris.

L'alimentation en électricité de ce véritable bidonville est chaotique, malgré les efforts des agents d'Enedis, et l'eau n'est disponible qu'en de rares points sur les 3 sites, rendant difficiles les conditions d'hygiène souhaitées par l'ensemble des habitants rencontrés.

Quant aux déchets, les quelques poubelles mises à disposition n'ont pas suffi à éviter cet automne un amoncellement de débris rendant les lieux de plus en plus insalubres.

Installés soit sur un sol bétonné, soit sur un terrain soumis l'été à la poussière et l'hiver à la boue, les fourgons et caravanes, agrandis à l'aide de planches ou de tôle, constituent des logements de fortune, à l'intérieur desquels vit chaque famille, encadrée d'un mobilier sobre mais soigné, entretenu, ainsi qu'un poêle à bois chargé de compenser les multiples arrivées d'air froid.

La plupart des adultes apprennent à parler français, aidés par les plus jeunes, certains le pratiquent couramment.

Ils/Elles travaillent, payé-e-s à la tâche, comme femmes de ménage, mécaniciens, ouvriers agricoles, ces derniers notamment dans de prestigieuses vignobles du côté de Libourne et Saint-Émilion.

Les enfants sont scolarisés, répartis dans quatre écoles élémentaires de La Bastide.

Comme le soulignent des membres du Comité de soutien Brazza, ce bidonville, habitat terriblement précaire, n'en est pas moins un réel lieu de vie (...) Des liens sociaux se sont tissés avec plusieurs Bastidiens et avec des associations, montrant une vraie volonté de s'insérer dans la société.

Les associations « ATD Quart Monde », « Réseau Éducation Sans Frontières », « Médecins Du Monde » et « Bienvenue », ont été rejointes dans leurs soutiens par la Compagnie de danse tzigane Romano Dji et la Fabrique Pola, voisine des 3 campements.

Ces terrains municipaux ayant vocation à faire partie du prolongement du Parc aux Angéliques, les familles savent qu'elles vont devoir quitter les lieux.

Près de trente personnes sont venues participer le 23 janvier dernier à une réunion associative, en présence de médiateurs de la Mission Squat de Bdx-Métropole et d'une traductrice pour les Bulgares non-francophones.

On sait que le « hangar » et les campements ont été recensés jeudi soir lors de cette fameuse « nuit de la solidarité », on sait que diagnostic social a débuté, préalable à une solution de relogement.

Mais beaucoup de familles vivent dans l'anxiété, redoutant d'être victimes, comme trop souvent, du manque de solution pérenne, que ce soit en appartement, en maisonnette ou même en bungalow.

Si on peut saluer la décision de la Mairie de Bordeaux de surseoir, en novembre dernier, à l'expulsion de ces personnes, nous souhaiterions que, via le Conseil municipal, la population bordelaise et particulièrement les familles concernées, soient tenues au courant de l'avancée des démarches, en lien ou pas avec la Préfecture.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Myriam ECKERT**